



Madame Béatrice KEMPENICH, quelques jours avant les élections municipales, avait fait le commentaire ci-après sur le programme de la liste Réunis pour Demain.

Béatrice KEMPENICH : 12 mars :

La liste « Unis pour demain » inonde les réseaux sociaux de documents chiffrés sur la ville de Faulquemont.

1/ Il y a un extrait d'un compte administratif portant sur les aides indirectes apportées par la Commune aux associations. Est-ce que la liste « Unis pour demain » envisage de remettre en cause ces aides indirectes ? Et quels seront ses choix pour soutenir les partenaires associatifs de la collectivité ?

2/ La liste « Unis pour demain » nous propose des tableaux qui portent sur des économies annuelles notamment sur l'entretien du patrimoine communal. De quelle source sont extraits ces tableaux ? S'agit-il d'économies qu'envisagerait de réaliser la liste « Unis pour demain » ? Le patrimoine mobilier et immobilier de la commune est-il menacé d'une dégradation annoncée ?

3/ La liste « Unis pour demain » nous propose une analyse financière de la Commune. A partir de quels documents officiels a-t-elle été argumentée ? Car la bonne ou mauvaise santé d'une collectivité s'analyse à partir des éléments contenus dans les documents budgétaires (Compte administratif de l'exercice écoulé et Budget primitif de l'exercice en cours) à savoir sa capacité à l'autofinancement, l'état de la dette et sa capacité à se désendetter et la délibération portant sur l'affectation du résultat. Ces documents sont publics et consultables en Mairie ou sur le site de la D.G.C.L.

4/ Mon attention s'est portée sur les thèmes Fiscalité et dépenses publiques et Séniors et santé du programme de la liste « Unis pour demain ».

Nous est promise la réduction des emprunts. Quels sont les leviers qu'entend employer la liste « Unis pour demain » pour réduire les emprunts de la Ville ?

5/ La liste « Unis pour demain » nous promet une mutualisation avec la commune voisine. Les différents dispositifs de mutualisation sont encadrés par les lois NOTRE et MAPTAM. Il s'agit de mutualisation ascendante ou descendante entre un EPCI et une ou plusieurs communes de son périmètre. Alors intoxication ou manipulation ?

La liste « Unis pour demain » nous promet une baisse des indemnités des élus.

Quelle baisse envisagée ? Comment se traduira cette baisse sur le budget de la Commune ? Quel est le délai de mise en place de cette mesure ? Le thème Séniors Santé de la liste « Unis pour demain » n'est plus une promesse mais déjà une réalité.

--0--

Vous me connaissez, je ne laisse rien passer, aussi même avec un peu de retard, je ne pouvais pas négliger l'analyse de notre programme publiée par madame KEMPENICH et rester sans réagir. Et combien réagir puisque malheureusement sa prose n'honore pas la compétence qu'elle prétend avoir.

Commentons son texte : 1^{ère} partie

Béatrice KEMPENICH : 1/ Il y a un extrait d'un compte administratif portant sur les aides indirectes apportées par la Commune aux associations. Est-ce que la liste « Unis pour demain » envisage de remettre en cause ces aides indirectes ? Et quels seront ses choix pour soutenir les partenaires associatifs de la collectivité ?

Mon commentaire :

J'ai effectivement publié au nom de la transparence le coût annuel des locaux attribués aux associations, ce sont des informations qui sont remises aux seuls élus tous les ans lors du vote des budgets (<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2020/03/Co%C3%BBt-des-locaux-aux-associations-hors-subventions.pdf>).

A Faulquemont, depuis que monsieur BIANCHIN est maire, ces documents n'ont jamais été mis à la disposition du public, ni rendus accessibles sur le site internet de la ville.

Je souligne qu'à aucun moment nous n'avons évoqué dans notre programme la remise en cause de ces aides dites indirectes*, ce que ne semble pas avoir compris madame KEMPENICH, qui, en posant la question d'une remise en cause ces aides indirectes, donne à nos propos une orientation qui n'appartient qu'à elle.

*Aides dites indirectes en opposition aux subventions qui sont, elles, des aides directes.

Commentons son texte : 2^{ème} partie

Béatrice KEMPENICH : 2/ La liste « Unis pour demain » nous propose des tableaux qui portent sur des économies annuelles notamment sur l'entretien du patrimoine communal. De quelle source sont extraits ces tableaux ? S'agit-il d'économies qu'envisagerait de réaliser la liste « Unis pour demain » ? Le patrimoine mobilier et immobilier de la commune est-il menacé d'une dégradation annoncée ?

Mon commentaire :

Si la question que pose madame KEMPENICH concernant la source de ces économies est tout à fait justifiée, son choix réducteur porté sur le seul patrimoine communal, menacé dit-elle « de dégradation annoncée », n'appartient qu'à elle. Je me permettrai de la renvoyer à une lecture de ces tableaux plus approfondie et surtout plus objective.

Mes sources sont issues du document remis semestriellement à ma demande par le Directeur Général et des Services (<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2020/03/Mandats-juillet-a-decembre-2019.pdf>) et suivants.

Il s'agit bien de tableaux publiés, faisant état des dépenses sur de nombreux postes. Ces tableaux constituent ainsi la base d'une étude conduisant à la recherche de sources d'économies (<http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2020/03/Quelques-postes-de-possibles-%C3%A9conomies-mandat-de-2014-%C3%A0-2019.pdf>), par exemple :

- Par la mutualisation de moyens avec la commune voisine et/ou en confiant des travaux aux personnels techniques ;
- En cherchant les raisons de dépenses inconsidérées afin d'en diminuer le coût.

L'ensemble de ces dépenses autorisées par le maire sur son dernier mandat représente plus de 5 400 000€ payés par les faulquinois. Au regard du montant, du choix des dépenses, nous avons estimé qu'il était possible de réaliser des ajustements qui permettraient de nombreuses autres réalisations :

- « Réfection des voiries,
- Des trottoirs,
- Campagne de stérilisation des chats errants,
- Aires de jeux,
- Études de danger sur les antennes relais,
- Réfection du Bruhl,
- Terrain de foot,
- Club-house,
- ...

Commentons son texte : 3^{ème} partie

Béatrice KEMPENICH : 3/ La liste « Unis pour demain » nous propose une analyse financière de la Commune. A partir de quels documents officiels a-t-elle été argumentée ? Car la bonne ou mauvaise santé d'une collectivité s'analyse à partir des éléments contenus dans les documents budgétaires (Compte administratif de l'exercice écoulé et Budget primitif de l'exercice en cours) à savoir sa capacité à l'autofinancement, l'état de la dette et sa capacité à se désendetter et la délibération portant sur l'affectation du résultat. Ces documents sont publics et consultables en Mairie ou sur le site de la D.G.C.L.

Mon commentaire :

La prestation d'analyse financière de la ville de Faulquemont a été réalisée à partir des documents budgétaires de la commune. Il s'agit du rapport d'orientation budgétaire 2018, des budgets primitifs 2017 et 2018 et de leurs annexes, ainsi que des comptes administratifs 2016 et 2017.

Comme le souligne madame KEMPENICH dans une explication laissant croire à une haute connaissance de la technique comptable, une analyse financière digne de ce nom s'attache particulièrement à examiner la capacité de désendettement d'une commune.

Ceci étant, si le langage (je n'ose dire ramage) comptable de Mme KEMPENICH se rapporte à sa compétence en la matière, il lui était inutile de poser sa question car il s'agit bien ici du rapport remis en 2018 qui analyse le ratio de désendettement de la commune de Faulquemont qui est plus élevé que la moyenne des communes de sa strate (7,36 années pour Faulquemont et 5,6 années pour la moyenne de la strate).

Toutefois, le rapport précise aussi que Faulquemont se trouve dans la limite basse de la strate des communes de moins de 10 000 habitants (5 300 habitants) et que sa dette n'est pas très supérieure à celle de la strate des communes de moins de 3 500 habitants. La dette par habitant est donc plus élevée que la moyenne des communes comparables en Moselle.

Le rapport effectue aussi une comparaison d'une série de ratios financiers de la ville de Faulquemont par rapport aux ratios financiers moyens nationaux de la strate.

On y découvre que c'est le DUF qui finance, par le biais de subventions, une part non négligeable des dépenses d'investissement de Faulquemont qui, par ailleurs, a une gestion très répétitive.

Commentons son texte : 4^{ème} partie

Béatrice KEMPENICH : 4/ Mon attention s'est portée sur les thèmes Fiscalité et dépenses publiques et Séniors et santé du programme de la liste « Unis pour demain ». Nous est promise la réduction des emprunts. Quels sont les leviers qu'entend employer la liste « Unis pour demain » pour réduire les emprunts de la Ville ?

Mon commentaire :

SON attention s'est portée sur les thèmes Fiscalité et dépenses publiques et Séniors et santé du programme de la liste « Unis pour demain ».

Mme KEMPENICH n'a, semble-t-il, jamais entendu le mot renégociation.

1. J'aurais préféré que madame KEMPENICH commente les emprunts toxiques réalisés par l'ancien adjoint aux finances BLANCHARD.
2. J'aurais aimé que madame KEMPENICH commente le budget du lotissement Les VIGNES.
3. ...

Mais madame KEMPENICH est prudente, elle ne s'aventure pas sur des sujets glissants qu'elle ne maîtrise pas et surtout qui plombent le budget de la commune depuis plusieurs années.

Mme KEMPENICH aurait pu aussi évoquer la médiathèque dite Créanto bis et son déficit annuel de plus de 60 000€/an.

Commentons son texte : 5^{ème} partie

Béatrice KEMPENICH : 5/ La liste « Unis pour demain » nous promet une mutualisation avec la commune voisine. Les différents dispositifs de mutualisation sont encadrés par les lois NOTRE et MAPTAM. Il s'agit de mutualisation ascendante ou descendante entre un EPCI et une ou plusieurs communes de son périmètre. Alors intoxication ou manipulation ?

Mon commentaire :

Une lecture trop rapide ou une réponse trop hâtive visant juste à épater par de grands mots et sigles techniques ou une volonté aveugle et délibérée de chercher à polémiquer ont conduit ici Mme KEMPENICH à faire ce que l'on appelle un HORS SUJET.

La cerise sur le gâteau de l'incompétence de madame KEMPENICH s'impose à nous. Le programme de la liste Réunis pour Demain (*et non Unis pour demain, comme elle persiste à nous appeler, lapsus peut-être révélateur d'erreur de lecture*) avait effectivement pour thème la mutualisation, bien expliqué en tant que mutualisation en moyens, en travaux, en personnels avec la commune voisine. Il ne s'agit absolument pas la loi NOTRE qui s'attache à une réorganisation de territoires.

Donnons un cours magistral à Béatrice :

La mutualisation c'est le partage de moyens de différente nature entre deux ou plusieurs collectivités du bloc communal (communes, communautés, syndicats...) sans qu'il ne soit créé d'entité juridiquement distincte.

Les lois Notre et Maptam (citées par madame KEMPENICH) n'ont pas eu pour conséquence d'interdire les nombreuses coopérations qui peuvent être développées entre communes depuis le 19ème siècle. Ainsi sans création d'une structure spécifique, des communes peuvent mettre en commun l'utilisation de moyens matériels, réaliser des groupements de commande, agir ensemble dans des domaines non réservés aux EPCI (*établissement public de coopération intercommunale, structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun*).

La mutualisation est donc possible entre 2 communes et pas seulement entre la communauté de communes et les communes membres.

La notion de mutualisation renvoie à des réalités très variées :

➤ Les moyens partagés peuvent être de différente nature :

- ✓ Personnels,
- ✓ Moyens techniques
- ✓ Moyens financiers,
- ✓ Patrimoine.

➤ Le cadre juridique est divers.

➤ La mutualisation peut prendre trois « sens » :

- ✓ Vertical ascendant : l'EPCI met des moyens à disposition d'une ou plusieurs commune(s) membre(s) ;
- ✓ Vertical descendant : une commune met des moyens à disposition de l'EPCI ;
- ✓ Horizontal : plusieurs communes partagent leurs moyens sans intervention de l'EPCI.

Le projet de mutualisation de la liste **REUNIS pour DEMAIN** s'inscrivait dans un « sens » : « *la mutualisation des moyens, des personnels, des travaux publics avec la commune voisine* ».

Commentons son texte : 6^{ème}/A partie

Béatrice KEMPENICH : 6a / La liste « Unis pour demain » nous promet une baisse des indemnités des élus. Quelle baisse envisagée ?

Mon commentaire :

- Par la réduction du nombre d'élus en bénéficiant ;
- Par la réduction du montant des indemnités. Notre équipe REUNIS pour DEMAIN privilégie d'accorder une indemnité aux élus selon le degré d'implication et de responsabilité contrairement à ce qui se fait depuis 2008, sous la mandature Bianchin, en divisant l'enveloppe par un nombre d'élus.

Commentons son texte : 6^{ème}/B partie

Béatrice KEMPENICH : 6b / Comment se traduira cette baisse sur le budget de la Commune ?

Mon commentaire :

Actuellement le montant annuel du budget indemnités des élus est de plus de 133 000/an, hors bien évidemment des frais déplacements, repas...

Commentons son texte : 6^{ème}/C partie

Béatrice KEMPENICH : 6c / Quel est le délai de mise en place de cette mesure ?

Mon commentaire :

Immédiate, dès installation.

Commentons son texte : 7^{ème} partie

Béatrice KEMPENICH : 7 / Le thème Séniors Santé de la liste « Unis pour demain » n'est plus une promesse mais déjà une réalité.

Mon commentaire :

Alors, vous m'excuserez, n'ayant pas compris cette « affirmation », je ne peux donc pas y répondre si ce n'est répéter qu'il faut se relire avant de publier.

Comme quoi, il ne suffit pas de mettre des mots bout à bout pour en faire une phrase, d'y ajouter des sigles (*DGCL / EPCI*), des mots un peu techniques (*aide indirecte, l'affectation du résultat, mutualisation ascendante ou descendante*), de faire référence à des textes de lois (*NOTRE, MAPTAM*), pour faire de l'auteur d'un article un sachant, un spécialiste.

il ne suffit pas d'étaler son savoir comme on étale la confiture sur une tartine de pain sans en connaître la composition, il faut apprendre à lire, voire je dirais même lire entre les lignes et comprendre.

Malheureusement madame Béatrice KEMPENICH par ce travail qui se veut certes méritant, nous a révélé ses compétences et méthodes de travail. Son classement en position N° 2 sur la liste du maire BIANCHIN fera d'elle une adjointe dès le conseil municipal installé.

Dire que le maire pourrait lui confier la gestion financière de la commune est une gageure. Si c'était le cas, je suggère aux futurs conseillers (aux anciens aussi d'ailleurs) d'écouter ses explications, ses réponses à vos questions, lors de la présentation du budget. Quant à moi, sans nul doute, j'aurai matière à écrire.

--0--

Post Scriptum : l'analyse de madame KEMPENICH, « liké » par Serge PIERSON*, Françoise CIMATTI, Jacques VARRONE, Valérie STAUB*, Catherine HYPOLITE, Alain LABRE*, ce dernier l'ayant partagée, a même reçu un commentaire d'une de ses connaissances, un certain Jean-Marc Munch, en ces termes « *Cette liste est d'un amateurisme* ».

Ainsi, sans nous connaître, sans connaître la Liste REUNIS pour ENSEMBLE, ces personnes ont « liké » l'analyse KEMPENICH ... Uniquement par sympathie ? Ont-ils pris la peine même de lire le texte de madame KEMPENICH ?

* Font partie de la nouvelle liste de monsieur Bianchin au même titre que madame Kempenich.

Amateurisme ? Je me demande si ce monsieur MUNCH a bien mesuré ici la signification de ce terme. En effet toutes les définitions du mot « amateur » s'accordent à opposer « *les personnes qui cultivent un art, une science ... pour leur seul plaisir* » aux « *professionnels* ».

Ce monsieur MUNCH exprime dans notre contexte, une large connotation péjorative à celui qui s'adonne par plaisir, doit-on en déduire qu'il valorise celui qui est professionnel ? Si c'est le cas, vous concluez avec moi que son affirmation devient très inquiétante quand on sait que madame KEMPENICH se présente comme professionnelle des comptes publics.

Bien évidemment, la remarque vaut également pour les autres « likeurs ».

En clair, il y a des amateurs compétents et des professionnels incapables.

Je leur propose de voir ou revoir cette vidéo des Inconnus, intitulée les langages hermétiques.

Ils n'ont qu'à suivre ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=7w2VbOoXE2k>

